

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 NOVEMBRE 2017
ÉCOLE PRIMAIRE « LE GRAND SAULE » 95780 LA ROCHE-GUYON

Présents :

Mmes DEBELLEMANIÈRE, HEMMERYCKX, MAURER, M. PICOULIER, Enseignants
Mme FORGE, Maire de LA ROCHE-GUYON
Mme BOCQUIAULT-BOULAY, Conseillère municipale, chargée des affaires scolaires
Mmes FOURÉ, GAZAVE, LEBRIZE et SAINT, Représentantes de parents d'élèves

Absentes excusées :

Mmes ESTREMAR IBOR, FERCHAUD, enseignantes
Mme LHERMITTE, Présidente du SIGEL
Mme CAMBOURIEUX, Représentante de parents d'élèves titulaire, remplacée par Mme GAZAVE

Secrétaires de séance : Mme FOURÉ

Ordre du jour :

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Effectifs et répartition
- Règlement intérieur
- Résultats aux évaluations CP et CE2
- Organisation de l'APC
- Personnel et sécurité : barrières, interphone, téléphone, entrée de l'école, déplacements dans l'école
- Bâtiment : travaux prévus dans l'école et stationnement
- Finances : caisse des écoles
- Projets et manifestations

Avant de commencer, Mme HEMMERYCKX rappelle le fonctionnement du conseil d'école et le rôle des représentants des parents d'élèves.

➤ **Effectifs et répartition :**

A ce jour, les effectifs et la répartition sont les suivants :

Niveau	Effectif	Effectif de la classe	Enseignant
PS	9	24	Mme ESTREMAR IBOR, le lundi et le mardi Mme MAURER, le jeudi et le vendredi
MS	10		
GS	5		
CP	7	14	Mme DEBELLEMANIÈRE
CE1	7		
CE2	18	18	M. PICOULIER
CM1	12	25	Mme HEMMERYCKX et Mme FERCHAUD (le lundi)
CM2	13		
Soit un total de 81 élèves			

Mme HEMMERYCKX indique qu'au vu des effectifs, et après consultation de l'inspecteur de circonscription, l'équipe pédagogique a revu la répartition des classes à la pré-rentrée.

➤ **Règlement intérieur de l'école :**

Après lecture et modification, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.
Il sera collé dans le cahier de liaison de chaque élève.

➤ **Résultats des évaluations CP et CE2 :**

✓ **Evaluations CP :**

Les résultats sont les suivants :

	Ecole
Français	91,5 %
Mathématiques	89,9 %

Mme DEBELLEMANIÈRE indique que ces évaluations sont devenues nationales. Elles ont été passées entre le 15 et le 20 septembre dernier. Des évaluations de milieu d'année seront passées fin janvier (CP2) et des évaluations de fin d'année seront passées en juin (CP3).

✓ **Evaluations CE2 :**

Les résultats sont les suivants :

	Ecole
Français	69 %
Mathématiques	72 %

M. PICOULIER émet des réserves quant aux résultats. Il indique qu'elles se déroulent en tout début d'année et trouve qu'elles ne sont pas représentatives du niveau des élèves. M. PICOULIER n'a pas souhaité communiquer les résultats aux familles car il craint qu'ils soient mal interprétés.

✓ **Evaluations sur l'école :**

Mme HEMMERYCKX informe le conseil d'école que cette année les livrets d'évaluations seront semestriels. Un premier livret sera rendu fin janvier et un second en fin d'année scolaire. Les enseignants utiliseront cette année le LSU (livret scolaire unique) qui est utilisé sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, du CP à la classe de 3^{ème} de collège.

Pour les maternelles, le carnet de suivi des apprentissages sera transmis aux parents aux mêmes dates.

➤ **Organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

Cette année, les activités pédagogiques complémentaires s'organiseront sur l'école sur proposition des enseignants en fonction des besoins des élèves. Elles s'effectueront entre 16h30 et 17h30.

Ces activités ne sont pas obligatoires et sont soumises à l'autorisation des familles, mais très fortement conseillées si elles sont proposées à votre enfant.

➤ **Personnel et sécurité :**

✓ **Personnel :**

Mme HEMMERYCKX présente Mme Lititia DA SILVA FERNANDES, auxiliaire de vie scolaire, qui s'occupe de deux élèves sur l'école cette année.

Mme GRANGIER, enseignante sur un poste de zil (zone d'intervention localisée) est, quant à elle, rattachée à l'école de LA ROCHE GUYON administrativement et effectue des remplacements, en fonction des priorités dans les écoles qui en ont besoin.

Françoise RICHARD, qui travaillait en cantine et garderie le soir, a pris sa retraite. Pour le moment, elle est remplacée par Mme VIGIER en attendant qu'une personne soit nommée sur ce poste.

✓ **Barrières :**

Les représentants des parents d'élèves demandent à ce que les barrières situées le long de l'école, rue des fraîches femmes, soient descendues jusqu'aux places réservées aux handicapés.

Elles peuvent être légèrement descendues mais ne doivent ni gêner le ramassage des poubelles, ni la dépose des élèves.

✓ **Interphone :**

Les représentants des parents d'élèves voudraient savoir où en est la commande du matériel qui avait été proposé pour remplacer l'interphone.

Mme Le Maire répond que le matériel proposé est cher et qu'il ne convient pas. Un problème avec les piliers du portail ne permet pas son fonctionnement.

Les enseignants répondent que même si cela n'est pas toujours confortable pour eux ou pour les parents, ils s'organisent sur le temps scolaire. Cela est plus difficile sur le temps de garderie car elle est éloignée de l'entrée et n'a pas de vue sur la grille.

Mme Le Maire indique qu'un dossier de demande de subvention est à l'étude et qu'une réunion est prévue en mairie pour ce problème.

✓ **Téléphone :**

Les représentants des parents d'élèves signalent que le téléphone de la classe de maternelle ne fonctionne pas.

Mme HEMMERYCKX propose que quand cela arrive, les enseignantes de maternelle utilisent le téléphone de la classe de Mme DEBELLEMANIERE ou celui qui est dans le bureau de direction. Mme HEMMERYCKX signale que toutes les écoles ne disposent pas de téléphones dans chaque classe.

✓ **Entrée de l'école :**

Les représentants des parents d'élèves proposent que l'entrée de l'école se fasse par le petit portillon au niveau du plateau sportif.

Les enseignants n'y sont pas favorables car cette entrée est plus petite et le sol est en herbe des deux côtés. Les élèves auraient les pieds mouillés et boueux en fonction du temps.

✓ **Déplacements dans l'école :**

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir qui ouvre aux élèves qui arrivent en dehors des horaires d'entrées et si les élèves de maternelle sont accompagnés dans leur classe quand ils arrivent tardivement.

Mme HEMMERYCKX répond que les enseignants se déplacent pour ouvrir ou bien un adulte travaillant sur l'école.

Concernant les « retardataires du matin », Mme HEMMERYCKX indique que les élèves de maternelle sont soit accompagnés d'un élève plus grand jusque dans leur classe, soit suivis visuellement jusqu'à ce que la porte de leur classe se referme derrière eux.

➤ **Bâtiment : travaux prévus dans l'école et stationnement**

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si des travaux sont prévus dans l'école.

Mme le Maire répond que l'étanchéité sous le préau a été refaite, des panneaux d'insonorisation ont été posés dans la classe de CE2 et la vitre de la porte de classe des CM va être changée.

De nombreux livres de la bibliothèque ont été abîmés suite à un dégât des eaux (fuite du toit) mais l'assurance ne peut couvrir le sinistre.

Concernant le stationnement, il ne peut se faire sur le plateau de sport car il s'agit d'une zone de protection du captage en eau. De plus, un aménagement du plateau est prévu.

Concernant la sécurité de l'école, Mme HEMMERYCKX précise que les contrôles sont effectués régulièrement et les comptes rendus consignés dans le registre de sécurité de l'école.

➤ **Finances :**

Les représentants des parents souhaitent connaître le montant du budget de la caisse des écoles.

Mme le Maire répond que ce budget se vote en conseil municipal et qu'une commission « caisse des écoles » se réunit dans l'année pour préparer ce budget en fonction des besoins et des demandes.

Mme HEMMERYCKX propose de faire un point sur la coopérative scolaire.

Le compte présente un solde créditeur de 1394,30 € (au 31/08). Les dons des familles à la coopérative s'élèvent à un montant de 598 €. Des dépenses d'un montant de 150 € ont été faites pour la classe de maternelle correspondant à des achats qui avaient été réalisés sur l'exercice précédent.

➤ **Projets et manifestations :**

- ✓ L'opération « Nettoyons la nature » a été menée le 22/09 par les 4 classes de l'école.
- ✓ La classe de CP/CE1 s'est rendu au château pour une initiation à l'astronomie le 12/10.
- ✓ Les élèves et les parents des élèves ont pu participer à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » proposée par l'association ELA.
La dictée d'ELA s'est faite le lundi 16/ 10 à l'école et a réuni une vingtaine de personnes.
En partenariat avec l'hôpital, une course a été organisée le mercredi 18/ 10 à laquelle plus de 100 personnes ont participé.
147 € de dons ont été collectés pour l'association ELA.
- ✓ Les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 ont participé à la « Grande Lessive » le 19/10. Le thème de cette installation artistique éphémère était « Ma vie vue d'ici...et là ! »
- ✓ Les élèves des classes de CP/CE1, CE2 et CM1/CM2 ont participé à une randonnée jusqu'à l'arboretum le 20/10.
- ✓ Les élèves de CM1/CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre (lectures de poèmes et Marseillaise).
- ✓ Un festival du livre sera organisé du 13 au 17 novembre. Des échanges interclasses se feront tout au long de la semaine sur le thème de la lecture.
- ✓ Les classes de CE2 et CM se rendront à Villarceaux le 20/11 pour visiter l'exposition « Face à Face » et participer à des ateliers.
- ✓ La classe de CM bénéficiera d'un atelier théâtre le 20/11 dans le cadre du festival théâtral du Val d'Oise et grâce à un partenariat avec la CCVVS qui prend en charge les interventions.
- ✓ Le vendredi 22/12 sera consacré à Noël avec la venue du Père Noël. Des chants seront préparés pour cette occasion. Un chocolat est habituellement servi par le SIGEL et des gâteaux demandés aux familles. Mme le Maire propose aux enseignants la livraison des sapins pour début décembre.
- ✓ Il est prévu l'organisation de la semaine des arts mais les dates et les modalités de cette semaine restent à définir.

Concernant l'organisation d'un éventuel spectacle de fin d'année, les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de l'organiser début juin afin que les élèves qui partent en vacances plus tôt puissent participer.

Mme HEMMERYCKX rappelle que les vacances d'été débutent le samedi 7 juillet.

Prochains conseils d'école : vendredi 09 mars et vendredi 15 juin à 18h